Valérie Plourde
2025/05/12

Centres d’aide en français Français langue seconde Tutorat

Un CAF entièrement dédié aux allophones dans un cégep en région

Propos de Sylvie Vinet, enseignante de français au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, recueillis par Valérie Plourde

Entrevue

La présence d’étudiantes et étudiants allophones est aujourd’hui une réalité observable dans l’ensemble du réseau collégial québécois, dans des proportions variables selon les établissements. Au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, en Montérégie, l’arrivée d’étudiantes et étudiants internationaux, entre autres, a motivé la création d’un centre d’aide en français destiné spécifiquement à la population étudiante allophone il y a déjà un peu plus de 15 ans. L’équipe de *Correspondance* est allée à la rencontre de la responsable de ce centre d’aide bien établi pour en découvrir l’historique et le fonctionnement.



Sylvie Vinet enseigne le français et la littérature au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu depuis 2008. Son intérêt pour le tutorat et la langue, son expérience de l'enseignement du cours *Renforcement en français* et celle de correctrice de l'épreuve uniforme de français (EUF) l'amènent en 2014 à devenir responsable du centre d'aide et d'animation en français pour les allophones (CAAF-Allophones), où sa tâche principale consiste à offrir un soutien linguistique et individuel aux étudiantes et étudiants qui s'y inscrivent.

Correspondance – *Comment est né le centre d'aide et d'animation en français pour les allophones (CAAF-Allophones) du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu?*

Sylvie Vinet – Les premières activités de ce qui deviendra le CAAF-Allophones remontent au milieu de l'hiver 2009 et découlent d'un concours de circonstances. Lorraine Roy, une enseignante de littérature chargée de l'accueil et de l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux, constatait chez les allophones un besoin de soutien en français. Au même moment, Caroline Payant, une collègue embauchée quelques mois auparavant et possédant notamment de l'expérience dans l'enseignement du français, langue seconde en entreprise, était disponible, car elle avait une tâche à temps partiel. La Direction des études a donc octroyé un contrat à cette enseignante afin qu'elle puisse rencontrer individuellement et hebdomadairement des personnes ciblées pour les aider à améliorer leur français écrit. Comme ce projet d'une durée de deux mois avait porté ses fruits, une première allocation destinée au tutorat en français auprès des allophones a été attribuée pour la session suivante à Caroline Payant. Cette dernière a agi à titre de responsable de ce nouveau centre d'aide pendant quatre ans. Sous sa gouverne, le CAAF-Allophones est devenu autonome quand il a acquis son propre local en 2013, dans la foulée d'un projet de rénovation visant à regrouper dans la bibliothèque les différents centres d'aide et d'animation du collège. En janvier 2014, j'ai fait mon entrée au centre et j'ai immédiatement eu la piqure, à un tel point que, plus d'une décennie après, j'y suis encore.

Initialement réservé à la population étudiante étrangère non francophone, le CAAF-

Allophones a rapidement ouvert ses portes à toute personne inscrite à l'enseignement ordinaire dont la langue maternelle n'est pas le français. Entre autres, il accueille les anglophones originaires du Québec ou du reste du Canada. Il accepte même les francophones qui ont fait leurs études primaires ou secondaires en anglais, car rédiger un texte en français peut s'avérer très ardu dans leur cas. À l'automne 2024, quinze ans après sa création, le CAAF-Allophones a enregistré un record d'inscriptions en recevant quatre fois plus de personnes étudiantes qu'à ses débuts et il a gagné en visibilité en déménageant dans une toute nouvelle aile du collège, où son local voisine avec les salles de classe.

Correspondance – *Qu'est-ce qui distingue le CAAF-Allophones du centre d'aide et d'animation en français (CAAF) pour les francophones?*

S. V. – Le centre fréquenté par les francophones ressemble à la plupart des centres d'aide en français (CAF) du réseau collégial. Le tutorat y est assuré uniquement par des pairs aidants et chacun d'eux accompagne trois personnes durant la session. Les rencontres débutent à la quatrième semaine, étant donné que les nouveaux pairs aidants doivent d'abord suivre une formation dans le cadre d'un cours de monitorat, qui remplace le dernier cours de littérature de la formation générale. Toutes les séances de tutorat sont individuelles et hebdomadaires, durent 50 minutes et portent exclusivement sur le français écrit. Elles ont lieu au local du CAAF ou, si la personne aidée en fait la demande, en ligne, mais le tutorat virtuel demeure une pratique peu usuelle. Qu'il soit en présentiel ou à distance, le tutorat est donné du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h. De son côté, la responsable du CAAF offre un service d'aide ponctuelle sur rendez-vous pour répondre aux questions sur l'utilisation d'Antidote, les stratégies de correction, les stratégies de lecture, etc.

Depuis son implantation, le CAAF-Allophones a comme principale particularité de confier tout le tutorat à une seule personne, soit l'enseignante ou l'enseignant du Département des lettres qui est responsable de ce centre d'aide. Plusieurs raisons expliquent ce choix et elles mériteraient qu'on y revienne. Un deuxième élément distinctif est que le tutorat s'étend sur la session en entier puisqu'il démarre dès la toute première semaine de cours. Dans le but de répondre à la demande et d'éviter la

création d'une liste d'attente, la durée des rencontres varie d'une personne aidée à l'autre : les étudiantes et étudiants moins faibles ont un rendez-vous de 30 minutes au lieu d'une heure. Le CAAF-Allophones se différencie aussi par sa gamme de services offerts aux tutorées et tutorés : aide en français écrit, soutien en lecture, préparation à l'épreuve uniforme de français (EUF) – pour celles et ceux ayant échoué à cet examen ministériel, mais qui n'ont pas à resuivre le cours *Littérature québécoise* –, conversation en français. Enfin, ce centre se caractérise par sa flexibilité : par exemple, après le retour du tutorat en présentiel suivant la pandémie, certaines séances se sont déroulées en ligne les soirs de semaine afin d'accommoder des finissantes adultes devant composer avec des contraintes professionnelles et familiales.

Correspondance – *Comment se déroule une session de rencontres?*

S. V. – La première inscription au CAAF-Allophones s'effectue souvent à la suite d'une recommandation d'une ou d'un membre du personnel du collège, comme une enseignante ou un enseignant, l'aide pédagogique individuelle (API), l'entraineur pédagogique des équipes sportives intercollégiales de division 1, etc. Il arrive également que des usagères et usagers du centre d'aide suggèrent à des camarades de classe de commencer à le fréquenter. Après son admission au CAAF-Allophones, l'étudiante ou l'étudiant y vient une fois par semaine pour un rendez-vous individuel. Si le cours *Renforcement en français* ou un cours de littérature figure à son horaire, un suivi des travaux à réaliser et des œuvres à lire est fait régulièrement en vue de favoriser la réussite de ce cours. Lorsque des difficultés en lecture s'ajoutent à celles en français écrit, les rencontres abordent aussi la compréhension des œuvres au programme. À la fin de la session, si la personne aidée, malgré une amélioration, a encore d'importantes lacunes en français écrit, elle est invitée à s'inscrire de nouveau au centre d'aide à la session suivante. Quand une personne motivée et assidue quitte le CAAF-Allophones après une ou deux années scolaires, elle possède généralement une maitrise suffisante du français écrit pour être autonome. Parfois, avant d'intégrer le marché du travail, une finissante ou un finissant originaire de l'étranger et ne parlant que sa langue maternelle dans la sphère familiale revient au centre d'aide pour perfectionner son français oral lors de séances de conversation.

Correspondance – *Quelles méthodes pédagogiques ou didactiques privilégiez-vous pour l'enseignement du français?*

S. V. – Pour favoriser l'amélioration en français écrit, la stratégie Écriture zéro faute est privilégiée. En mai 2019, le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a été l'hôte de la rencontre Intercaf et le programme de la journée comprenait une conférence de Benoit Chaussé, le concepteur de cette approche, qui l'a présentée aux responsables des centres d'aide en français des réseaux collégial et universitaire participant à l'évènement. Fort emballée par cette conférence, j'ai testé cette stratégie au CAAF-Allophones dès la rentrée scolaire suivante pour ensuite l'adopter, avec toutefois des ajustements mineurs afin de tenir compte de la réalité des allophones. Dans une séance d'Écriture zéro faute, en gros, une personne aidée compose un bref texte et corrige ses erreurs au fur et à mesure de sa rédaction, le tout sous l'œil attentif d'une personne aidante, dont les interventions se limitent à poser des questions précises sur des mots dès qu'ils sont écrits[1].

Utiliser la stratégie Écriture zéro faute en tutorat apporte de nombreux avantages. En voici quelques-uns. D'abord, cette approche ne demande pas de préparation avant une séance, donc elle laisse un maximum de temps à la personne aidante pour soutenir le plus d'étudiantes et d'étudiants possible. Ensuite, elle réduit l'absentéisme : avant l'application de cette méthode au CAAF-Allophones, une rédaction était réalisée à la maison chaque semaine puis corrigée en tutorat, et un devoir non fait pouvait inciter une tutorée ou un tutoré à manquer le rendez-vous suivant. Par-dessus tout, l'Écriture zéro faute s'avère efficace parce qu'une amélioration est constatée assez rapidement, dans la mesure où le nombre de mots du texte augmente d'une séance à l'autre. Finalement, les personnes aidées apprécient cette approche, car elles voient dans le fait d'apprendre en écrivant non seulement une formule beaucoup plus stimulante qu'une leçon de grammaire, mais aussi une méthode capable d'accroitre leur sentiment de confiance au fil des rencontres.

Au CAAF-Allophones, dans une séance d'Écriture zéro faute, le sujet de rédaction est fréquemment inspiré du quotidien de l'étudiante ou de l'étudiant (emploi rémunéré, performance sportive ou artistique, fête d'anniversaire, souvenir de vacances, etc.) afin

que des idées à coucher sur le papier soient trouvées facilement dans le court laps de temps imparti à l'activité. Dans le cas où le sujet est en lien avec un roman, une nouvelle ou une pièce de théâtre à lire dans un cours, la rédaction consiste simplement en une description d'un personnage ou un résumé (partiel ou complet) de cette œuvre. Après une séance, la tutorée ou le tutoré reçoit en guise de devoir des exercices en ligne ciblant des difficultés observées. Ceux-ci proviennent entre autres de ParCOURS, un module d'autoapprentissage pour les allophones élaboré par une équipe d'enseignantes du Département des lettres du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu grâce à un appui financier de l'Office québécois de la langue française. Cette ressource, qui contient à la fois des explications théoriques et des exercices de différents niveaux, est accessible aux usagères et usagers du centre d'aide de même qu'aux internautes sur le site de la bibliothèque du collège.

Correspondance – *Avez-vous pu observer certaines retombées de cette aide en français?*

S. V. – Le CAAF-Allophones contribue à la diplomation de la population étudiante adulte inscrite à un programme technique. Au cours des 11 dernières années, certaines personnes issues de l'immigration et ayant effectué un retour aux études n'auraient peut-être jamais réussi l'EUF et obtenu ainsi leur diplôme d'études collégiales (DEC) sans le soutien du centre d'aide. Après avoir suivi avec succès tous les cours du programme sans recourir au tutorat en français ou presque, des étudiantes et étudiants quittent le cégep pour entrer sur le marché du travail sans DEC parce que l'examen ministériel, fait ou refait sans préparation adéquate, a été raté en raison d'une maitrise insuffisante de la langue. Un retour au collège pour bénéficier du tutorat du CAAF-Allophones amène ces adultes à améliorer leur français écrit, à revoir les notions rattachées à la dissertation critique et à s'exercer sur d'anciens sujets de l'épreuve uniforme. Grâce à cet accompagnement, ces personnes réussissent l'EUF et décrochent enfin leur diplôme, lequel leur ouvre la porte à un emploi et à une rémunération en adéquation avec la formation collégiale reçue.

Le centre d'aide joue également un rôle dans le dépistage de troubles d'apprentissage. Lorsqu'une personne étudiante est envoyée au CAAF-Allophones, il apparait

quelquefois, à la suite d'une analyse des erreurs commises et de leur récurrence dans ses travaux, que la barrière linguistique ne constitue peut-être pas la principale cause de ses difficultés et que celles-ci s'expliqueraient davantage par un trouble non diagnostiqué : dyslexie, dysorthographie, trouble déficitaire de l'attention, etc. Dans ce genre de situation, la personne est invitée à se soumettre à un questionnaire de dépistage du service d'adaptation scolaire, étant donné que les conseillères en services adaptés, en vertu d'un assouplissement en vigueur depuis quelques années, peuvent maintenant intervenir auprès de toute personne étudiante sans diagnostic. Si les résultats sont concluants, ce service procède à l'ouverture d'un dossier et autorise certains accommodements, comme l'ordinateur, le correcticiel Antidote et le temps additionnel, durant les évaluations. L'accès rapide à ces outils a vraiment changé les choses dans le cheminement scolaire d'étudiantes et d'étudiants allophones, qui ont pu ainsi terminer leur formation collégiale et entrer à l'université.

Outre ces retombées, le centre d'aide favorise la rétention et la réussite des allophones entamant des études collégiales. La plupart des personnes qui le fréquentent sont en première année et peu quittent le cégep ou cessent le tutorat pendant la session. En général, les tutorées et tutorés assidus aux rencontres hebdomadaires du CAAF-Allophones réussissent le cours de renforcement en français ou de littérature suivi en parallèle.

Correspondance – *Quels obstacles avez-vous rencontrés au fil des ans à titre de responsable du CAAF-Allophones, et quels appuis vous ont aidée à les surmonter?*

S. V. – Le CAAF-Allophones s'est trouvé récemment face à un problème de financement. Depuis 2018, l'allocation versée à ce service fait en sorte qu'il y a davantage de ressources disponibles à l'automne qu'à l'hiver, même si le nombre d'inscriptions reste relativement stable d'une session à l'autre. Cependant, à l'automne 2023, la fréquentation du centre d'aide a carrément doublé, si bien que le record d'inscriptions, datant de 2019, a été battu. Cette fréquentation s'est maintenue à la session suivante sans que l'allocation soit majorée. Évidemment, le manque de ressources à l'hiver 2024 a eu pour conséquence que plusieurs personnes non francophones ont été privées partiellement ou totalement du soutien linguistique dont

elles avaient besoin. Heureusement, cette situation ne se répètera pas, du moins à court terme : à la fin de l'automne 2024, après des démarches entreprises auprès de la Direction des études, le CAAF-Allophones, fort notamment d'un tout nouveau record d'inscriptions et de l'appui sans réserve du Département des lettres, a obtenu des ressources supplémentaires afin de mieux répondre à la demande à l'hiver 2025.

Correspondance – *Auriez-vous quelques conseils à donner aux responsables de centres d'aide en français qui souhaiteraient implanter un service spécifique pour les étudiantes et étudiants allophones?*

S. V. – Deux conseils principaux me viennent à l'esprit et ils concernent des éléments mentionnés dans cet entretien. Le premier conseil est de ne pas hésiter à confier le tutorat pour les allophones à une enseignante ou à un enseignant de littérature qui cumule plusieurs années d'expérience en enseignement de la langue. Avant la mise sur pied du CAAF-Allophones, les personnes non francophones cherchant du soutien, surtout des adultes, étaient jumelées à des pairs aidants du CAAF. Cette formule connaissait des ratés : il n'était pas rare de voir un pair aidant éprouver de la gêne devant une personne beaucoup plus âgée que lui ou avoir de la difficulté à la comprendre; quant aux personnes aidées, elles désiraient parfois, pour des raisons culturelles, rencontrer une tutrice ou un tuteur adulte. De plus, amener les allophones à maitriser la syntaxe et le vocabulaire requiert une connaissance approfondie de la langue; or, force est d'admettre que ces notions plus complexes ne sont généralement pas bien acquises chez les pairs aidants du collégial, voire chez les tutrices et tuteurs qui étudient au premier cycle à l'université. À ces considérations s'ajoute le problème de rétention des tutrices et tuteurs rémunérés : recourir à leurs services implique de dénicher suffisamment de personnes volontaires pour effectuer du tutorat dans des conditions plutôt précaires, c'est-à-dire souvent à temps partiel, sans nombre d'heures de travail déterminé et selon un horaire parfois changeant. Cela fait en sorte qu'il est difficile de recruter et de garder en poste une équipe expérimentée. Ce problème récurrent dans plusieurs centres d'aide en français a d'ailleurs été évoqué dans une précédente entrevue de *Correspondance* avec la responsable d'un CAF à la formation continue. Pour sa part, l'enseignante ou l'enseignant de littérature au collégial, outre sa scolarité et son expérience, connait bien le contenu des quatre cours de cette discipline

ainsi que les pratiques pédagogiques des membres de son département. Cette enseignante ou cet enseignant s'avère également beaucoup plus susceptible d'avoir un grand bagage littéraire, un atout indéniable dans le soutien en lecture.

Mon second conseil est de disposer d'un local uniquement consacré au tutorat aux allophones. Durant les premières années de son existence, le CAAF-Allophones, faute d'espaces disponibles dans le collège, exerçait ses activités dans la même salle que le CAAF, où plusieurs rencontres pouvaient se dérouler simultanément, ou encore dans un bureau partagé avec des collègues. Il va sans dire que ces conditions étaient peu propices à la concentration et à la compréhension orale, tant pour la responsable de l'époque que pour la tutorée ou le tutoré. Le fait d'avoir un local réservé au centre d'aide augmente sa visibilité, facilite mon travail de tutrice et contribue à la satisfaction des utilisatrices et utilisateurs à l'égard du service, qui jouit au demeurant d'une très bonne réputation auprès de la communauté étudiante et de l'ensemble du personnel du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.



Deux amies ayant appris le français au secondaire et s’étant inscrites au CAAF-Allophones à leur arrivée au cégep. À gauche : Sisi Luo, née en Chine et étudiante en Technologie d’analyses biomédicales, est fière d’avoir réussi l’EUF dès sa première tentative (décembre 2024). À droite : Razan Elsaygh, née en Égypte et étudiante au Double DEC Sciences humaines et Arts visuels, a bon espoir de faire de même en mai 2025.



Les équipes sportives du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu brillent sur les scènes québécoise et canadienne et le CAAF-Allophones est heureux de soutenir des athlètes des équipes de football, de volleyball et de basketball. Sur la photo, deux membres de l'équipe de football (saison 2024) qui ont fait leurs études primaires et secondaires en anglais. De gauche à droite : Lienzo Nimat, étudiant en Sciences humaines, et Tristan Grant, étudiant en Technologie de l'architecture.



Deux membres de la famille Haidar, originaire de l’Afghanistan. Sadaf, étudiante en Soins infirmiers, est très reconnaissante envers le CAAF-Allophones, qui l’a bien outillée pour réussir l’EUF de décembre 2024. Sur les conseils de sa sœur, Ahmad Zia, étudiant en Technologie de l’électronique, s’est inscrit au centre d’aide, où il fait des progrès notables en français écrit.



Deux camarades de classe qui étudient en Techniques de l'informatique. À l'hiver 2025, ils suivent le cours *Littérature québécoise* et améliorent leur français écrit au CAAF-Allophones avant la passation de l'EUF. De gauche à droite : Tamilla Ibragimova, originaire de l'Ouzbékistan, et Artemii Bondar, originaire de l'Ukraine.

Remerciements

Sylvie Vinet aimerait remercier Caroline Payant, enseignante de français, responsable du CAAF et ancienne responsable du CAAF-Allophones, pour son aide précieuse dans la préparation de cette entrevue.

1 Pour une description plus détaillée du déroulement d'une séance et des objectifs de cette stratégie développée par Benoit Chaussé, voir le compte rendu de l'Intercaf 2019 rédigé par Sylvie Vinet, l'article d'Anne Dupuis et de Liette Lavoie

paru en octobre 2023 ainsi que la vidéo *S'entrainer à l'Écriture zéro faute au cégep* du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD). [Retour]



Valérie Plourde

Codirectrice éditoriale de la revue Correspondance